



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

*Fribourg, le 26 septembre 2019*

## **Fusion du Grand Fribourg – Assemblée constitutive du 26 septembre 2019**

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Les regards de tout le canton sont tournés vers vous !

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de l'assemblée constitutive,

Mesdames et Messieurs,

Je n'exagère pas en affirmant ici que vos travaux doivent interpeler l'ensemble du canton de Fribourg. Car la fusion que vous préparez apportera également une pierre au développement de tout notre canton.

Un centre cantonal fort pour Fribourg, voilà un projet qui doit rayonner dans tout le canton et enthousiasmer au-delà des frontières. Les structures que vous mettez en place aujourd'hui contribueront à construire le Fribourg de demain, que nous parlions de la ville ou du canton. L'urbanisation croissante de nos territoires, les changements sociétaux et la concentration des infrastructures comme des lieux d'activité économique, commerciale, de formation, de santé ou de loisir font que le centre cantonal irrigue un bassin qui dépasse largement ses propres frontières.

**Der Kantonshauptort muss ein Motor für den ganzen Kanton sein – über die Gemeinde- und Bezirksgrenzen hinaus, für urbane und ländliche Regionen, für den französischsprachigen und den deutschsprachigen Kantonsteil.**

Malgré son bien fondé, sa nécessité régionale et cantonale, réussir la fusion du Grand Fribourg ne sera pas une tâche aisée, j'en mesure la difficulté. La résistance au changement est une réalité politique dure et parfois ingrate. Vous n'êtes pas les premiers à vous risquer dans ce processus. Mais le fait que le thème revienne systématiquement après les échecs démontrent, et personne ne me contredira, que la situation actuelle ne permet pas de répondre à toutes les attentes. Je constate par ailleurs que votre assemblée n'a pas fui les sujets sensibles. Au contraire, avec courage, elle a empoigné les défis avec un regard neuf, critique et constructif. Ainsi vous avez abordé sans complexe, avec ouverture et transparence la composition des autorités communales, le bilinguisme, la bourgeoisie, la mobilité, la formation, la fiscalité et j'en passe. Dans tous ces domaines, vos travaux ont permis de mettre sur la place publique des sujets qui, parfois, étaient prudemment laissés sous le tapis. Les échecs des tentatives de fusion précédentes viennent aussi de toutes ces questions jamais posées, mais qui polluaient toutes les discussions. Vos groupes de travail ont

choisi d'affronter ces difficultés, et je vous en félicite, c'est une démarche démocratique importante, vous amenez le débat sur la place publique.

Je ne ressens pas encore la fièvre électorale des grands dimanches de votation, je ne ressens pas le débat passionné qui réveille le citoyen et l'oblige à sortir de sa zone de confort pour imaginer demain. Je garde néanmoins bon espoir, les échéances se rapprochant, j'imagine que la température va monter, que les passions vont se réveiller et que le débat va envahir la rue. Certains des sujets ne trouveront pas de réponse immédiate lors de la fusion, tous les détails ne doivent pas être abordés à ce stade. Se perdre dans le détail serait une erreur, nous devons prendre de la hauteur et voir la puissance d'un projet qui est appelé à porter l'intégralité de notre canton et plus.

Les détails de mise en œuvre seront transmis, en toute transparence, aux futures autorités qui devront s'en emparer, et poursuivre vos réflexions marquées par l'innovation et la clarté, pour adapter le chemin que vous aurez tracé sur papier à la réalité du terrain. Le canton lui-même doit faire sa part. Je pense notamment à la question de la langue officielle des communes, dont les bases légales ne sont pas assez solides aujourd'hui et pour lesquelles nous menons les premières réflexions.

Tout n'est donc pas ficelé aujourd'hui. C'est aussi le propre de ce processus totalement nouveau, qui vous fait élaborer à ciel ouvert un projet de fusion, là où l'habitude veut plutôt que les autorités travaillent en vase clos avant de le présenter au public.

Celles et ceux qui regrettent que votre projet ne soit pas encore assez clair ou pas assez précis n'ont pas saisi cette particularité, qui fait toute la force du processus du Grand Fribourg. La population, comme les autorités cantonales et communales, vivent et découvrent le processus de fusion en direct, avec ses interrogations, doutes et corrections. Vous êtes les leaders qui devez porter ce projet, chercher les solutions les plus adaptées pour réaliser à travers la fusion le Grand Fribourg.

Vous ne devez cependant pas vous trouver seuls avec votre bâton de pèlerin. C'est pourquoi je suis parmi vous aujourd'hui, pour affirmer le soutien du Conseil d'Etat et pour lancer un appel aux autorités de vos communes, conseils communaux mais aussi conseils généraux, pour vous accompagner dans ce processus périlleux mais si important pour notre canton. Votre élection populaire a permis de faire émerger un projet novateur, tenant compte à la fois des réalités du terrain, mais aussi des attentes et des espoirs de la population. Aujourd'hui, vous avez rempli la première partie de votre mission, avec la finalisation de l'ensemble des rapports des groupes thématiques.

La route est encore longue jusqu'au vote populaire. Il est néanmoins essentiel que les autorités des communes concernées apportent dès à présent leur soutien à ce grand Fribourg, s'engagent pour apporter les nécessaires améliorations, s'engagent pour construire un projet qui saura rallier les majorités de la victoire finale. Et si certains exécutifs ne voulaient pas de ce grand projet de fusion, ce que je ne souhaite pas mais ne peux l'exclure d'emblée, c'est leur droit, je n'entends pas empiéter sur leur autonomie. Je crois néanmoins qu'elles ne peuvent jouer un double jeu et couler le projet de l'intérieur. Il leur appartient de mentionner leur volonté de quitter le périmètre comme il vous appartient, chers membres de l'assemblée, de modifier ce périmètre si vous estimez que c'est nécessaire à la réussite du projet.

D'une part, les citoyennes et citoyens ne comprendraient pas que leurs représentants restent frileusement muets alors que l'avenir de leur commune, et de tout le canton, se joue sous leurs yeux. D'autre part, l'expérience montre que si les autorités ne sont pas convaincues par le projet, les chances d'aboutissement sont faibles.

**Das Projekt Grossfreiburg muss alle Regionen unseres Kantons überzeugen. All jene, denen die Interessen dieses Kantons am Herzen liegen, müssen sich für dieses Projekt einsetzen.**

J'appelle également les médias à alimenter le débat. Leur rôle sera essentiel, pour que la population puisse saisir les enjeux de ce projet, et apporter sa propre contribution. Les médias ont légitimement dénoncé, à plusieurs reprises, les échecs et les atermoiements qui ont marqué les précédents projets de fusion. Maintenant que les choses bougent, ils doivent poursuivre leur travail de critique constructive et d'animation du débat.

J'appelle également les autorités cantonales à s'engager. Le Grand Conseil est à l'origine du processus de fusion du Grand Fribourg. Il a accepté à la quasi-unanimité la loi qui institue votre assemblée. Il a, à plusieurs reprises, appelé de ses vœux la réalisation d'une fusion dans le centre cantonal.

Le Conseil d'Etat, qui a fait du Grand Fribourg un projet phare de sa législature, demandera prochainement au Parlement de confirmer son engagement par un vote de principe sur une aide financière complémentaire. Car évidemment, la question financière sera également importante pour la suite du processus de fusion. Ce projet doit donner une impulsion à l'ensemble du canton, et logiquement le canton doit prendre sa part d'une manière équilibrée, respectueuse de l'ensemble des contribuables de ce canton mais à la hauteur de ce grand défi.

Le Conseil d'Etat a d'ailleurs déjà reconnu l'importance cantonale de votre projet en soutenant le fonctionnement de votre assemblée, d'une part en donnant mission au préfet de la présider, et d'autre part en contribuant, de manière importante, à son budget.

Les services de l'Etat ont également apporté leur appui, et je relève particulièrement le soutien du Service des communes, ici représenté par sa cheffe de service adjointe Brigitte Leiser. Ces efforts sont uniques dans le cadre d'un projet de fusion de communes, ce qui démontre bien l'enjeu proprement cantonal de ce projet.

Bien sûr, on ne fusionne jamais seulement pour des raisons financières. Même si une fusion permet des économies d'échelle non négligeables dans un budget communal, elle ne doit jamais être abordée comme une simple mesure d'assainissement financier, voire d'opportunité fiscale. Une fusion est acte politique fondamental, qui ne se décide pas en regardant des tableaux Excel.

Mais naturellement, les finances comptent, et compteront lors du vote de vos concitoyennes et concitoyens. L'une des grandes et bonnes nouvelles de ce soir est la fourchette fiscale avancée par le groupe finances. Celle-ci montre d'une part que la nouvelle commune sera attractive, tant pour les habitants que pour les entreprises, et d'autre part qu'elle permettra d'amortir, dans certains cas, les conséquences de la réforme fiscale à venir. Mais cela ne sera pas suffisant pour que la nouvelle commune assume réellement le rôle de centre cantonal et entraîne avec elle tout le canton dans son développement. Les faiblesses fribourgeoises sont connues : trop peu d'emplois, qui poussent les Fribourgeoises et les Fribourgeois à quitter notre canton pour travailler.

Le Conseil d'Etat accorde une importance capitale au développement de l'offre d'emploi, notamment à forte valeur ajoutée. Le centre cantonal doit offrir de nouvelles opportunités en la matière. Mais il ne suffit pas encore de mettre en place les conditions cadres. Il faut encore que les entreprises puissent venir s'implanter, et les employés se rendre à leur travail. Le développement de la mobilité est ainsi l'une des pièces maîtresses du renforcement de notre canton, notamment dans sa capitale engorgée. C'est pourquoi le Conseil d'Etat est prêt à examiner les demandes formulées par votre comité de pilotage. Comme je le disais, il demandera également le soutien du Grand Conseil.

Es ist in der Tat wichtig, dass die Grossrätinnen und Grossräte, die alle Regionen des Kantons vertreten, das Wort ergreifen und sich für die Umsetzung eines der Hauptprojekte dieser Legislaturperiode engagieren. Sie können ihre Meinung kundtun und dazu beitragen, dass die Fusion Grossfreiburgs dem ganzen Kanton dienen wird.

Ce que le Conseil d'Etat ne fera pas, c'est proposer un canton à deux vitesses, qui offrent des avantages à une catégorie de citoyens avec l'argent de chaque contribuable de ce canton. Vous l'avez compris j'imagine, oui à un soutien aux infrastructures qui profitent à l'ensemble du canton, oui à un centre fort qui contribue à l'ensemble du canton, par contre, les mesures propres à chaque commune doivent rester du ressort de la commune.

Les choses bougent dans le Grand Fribourg, et je vous remercie d'avoir insufflé cette dynamique au cœur de notre canton.

Les mois à venir seront déterminants, mais je suis sûr qu'avec votre engagement, le soutien de l'Etat et des communes, les Fribourgeoises et les Fribourgeois de toutes les régions pourront être fiers de leur canton !